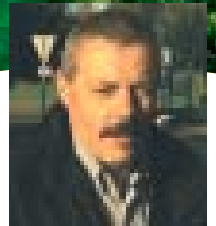


BONNAC infos



Claude BRUNAUD
Maire de
Bonnac-la-Côte

Édito

Injustice, incohérence, inefficacité. Telles sont les caractéristiques de la politique fiscale et du dernier « plan de rigueur » du Gouvernement visant à réduire un déficit qu'il a lui-même creusé pour le porter à un niveau jamais atteint sous la V^{ème} République..

Pas de remise en cause de la fiscalité des entreprises qui voit les entreprises du CAC 40 dégager des profits et verser des dividendes mirobolants à leurs actionnaires alors que la majorité des PME tire la langue. Pas de réforme de la fiscalité des particuliers qui voit les plus hauts revenus moins imposés que la moyenne. Pas de remise à plat des niches fiscales dont un récent rapport vient pourtant de mettre en évidence leur absence d'efficacité économique.

A côté de cela, la « traditionnelle » augmentation des taxes sur les prix de l'alcool et du tabac, des mesures gadgets telles que la création d'une taxe sur les boissons sucrées (à quand une taxe sur les matières grasses ?), la taxe sur les assurances complémentaires dont le produit a été multiplié par plus de 15 en 3 ans et qui va inévitablement se répercuter sur les cotisations des assurés...

Ce catalogue de taxes en tout genre, sans aucune efficacité économique, va avoir des répercussions négatives sur le pouvoir d'achat des ménages et sur la croissance. En outre ce pilotage à vue, sans ligne directrice, renforce un climat d'incertitude néfaste sur le plan économique et social.

Cette incertitude, les élus locaux y sont confrontés au quotidien et ont de plus en plus de mal à programmer leurs projets et investissements. Le basculement à gauche du Sénat - du fait en partie du vote sanction de maires sans étiquettes - est ainsi révélateur du désarroi des élus locaux déjà remontés contre la suppression de la taxe professionnelle et la réforme territoriale.

A Bonnac, l'équipe municipale entend toutefois garder le cap et mettre en œuvre le programme proposé aux électeurs en mars 2008. A mi-mandat, ce programme est bien engagé et les élus feront tout pour le mener à son terme.

"L'actu" de Bonnac

→ **L'âne à Marie**
Autre activité nouvelle sur la commune, au Monteil, « L'âne à Marie ». → **Suite page 3**

→ **Bibliothèque et Yvette Soury**
Le 10 septembre a vu l'inauguration officielle de la bibliothèque - médiathèque en présence d'Alain Rodet, Président de Limoges Métropole. → **Suite page 3**

BILAN A MI-MANDAT

Cela fait un peu plus de 3 ans que l'actuelle équipe municipale travaille au développement de Bonnac dans la continuité de l'action préalablement entreprise. A la moitié de son mandat, quel est son bilan ? → **Suite page 2**

[dossier
Le point
sur !]

infos
"en direct"

- Plomberie - sanitaire - chauffage
- Tarifs école et garderie
- Agenda
- Théâtre
- Assainissement

"Brèves" page 4

Cela fait un peu plus de 3 ans que l'actuelle équipe municipale travaille au développement de Bonnac dans la continuité de l'action préalablement entreprise. A la moitié de son mandat, quel est son bilan ?

Lors de l'élection municipale de 2008, la liste conduite par Claude Brunaud avait proposé aux électeurs un programme s'articulant autour de dix priorités.

Les Bonnacois ayant accordé leur confiance à cette équipe, celle-ci se doit de leur rendre compte du travail accompli, de ce qui a été fait et de ce qui reste à faire.

Où en est-on par rapport à ces **10 priorités** telles qu'elles avaient été présentées?

1 Implanter une unité commerciale et un service de santé dans le centre bourg

► Le projet de création de commerces sur la place du Champ de foire est lancé. Le permis de construire a été déposé, les appels d'offres en direction des entreprises pour la réalisation des locaux sont en cours et la livraison devrait intervenir l'an prochain.

► Un cabinet médical et infirmier s'est implanté à titre provisoire dans l'ancienne « Maison Penaud » et va s'installer dans des locaux neufs, construits en même temps et dans la même identité architecturale que les commerces.

2 Créer une structure d'accueil petite enfance

► Le projet de création, en centre bourg et à proximité immédiate de l'école, d'une structure d'accueil de 18 places est bien avancé. Les contacts (Caisse d'Allocations Familiales, Protection Maternelle et Infantile...) sont en cours et devraient déboucher sur un agrément du Conseil Général pour une ouverture à fin 2012.

3 Construire, en collaboration avec des organismes spécialisés, des logements locatifs, certains adaptés aux besoins des personnes âgées ou à mobilité réduite

► Le programme de construction des commerces intègre la construction de 4 logements locatifs.
► Une étude de faisabilité en vue de la création d'une structure intergénérationnelle est en phase de finalisation. Il s'agit de construire en centre bourg, et en liaison avec la structure d'accueil petite enfance, quelques logements locatifs dont certains adaptés à des personnes âgées pouvant rencontrer des problèmes de perte d'autonomie.

4 Développer l'activité économique dans le secteur proche de l'autoroute

► La création de la Zone d'Activités de Maison Rouge est programmée. Les réseaux d'assainissement ont été mis en place et la SELI (Société d'Équipement de Limoges) va lancer les travaux de viabilisation dès que les derniers problèmes (indivision) d'acquisitions foncières vont être réglés.

5 Favoriser et accompagner la vie associative locale dans les domaines sportifs, culturels ou ludiques en la dotant de locaux et équipements adaptés

► Une nouvelle bibliothèque - médiathèque a été construite.

Inaugurée en septembre, elle ouvre ses portes à tous les publics tout au long de l'année.

► Un projet de création de salle de sports, à proximité de l'Étang de Mortemare, est en cours d'élaboration. Le programme devrait se concrétiser en 2012. En complément de celui-ci un projet de stade vélo, porté par Limoges Métropole, est à l'étude.



6 Continuer à permettre l'implantation de nouveaux habitants tout en préservant notre espace naturel

► La population de Bonnac a augmenté d'environ 10% et ce en évitant une urbanisation excessive.

7 Informer régulièrement sur la vie municipale

► Tous les trimestres, Bonnac infos relate ce qui fait la vie de la commune et le site internet www.bonnac-la-cote.fr a été créé.



8 Programmer l'entretien régulier et l'évolution du patrimoine existant

► Outre les travaux d'entretien (toiture, peinture...), l'école a bénéficié d'importantes améliorations : création d'une nouvelle salle de classe, d'une aire de jeux, d'un préau, d'un portillon sécurisé...

► Parmi les nombreux travaux d'entretien du patrimoine, citons ceux de la Maison du Temps Libre (changement des aérothermes, ravalement...) et la réfection des murs du cimetière.

9 Développer les transports collectifs entre Bonnac et Limoges

► Depuis la rentrée de septembre, 3 liaisons quotidiennes en bus Bonnac - Limoges (deux dans le sens Bonnac -> Limoges, une dans le sens Limoges -> Bonnac) ont été mises en place par la STCL (du lundi au vendredi en période scolaire).

10 Mobiliser les moyens mis à notre disposition par Limoges Métropole

Parmi les nombreux apports de Limoges Métropole à notre commune, on peut citer

- un programme annuel de réfection de la voirie et d'écoulement des eaux
- l'amélioration et l'extension des réseaux d'assainissement
- l'aide à l'acquisition et au renouvellement de matériels communaux d'entretien routier ■

A la découverte de Bonnac... Le Château



L Situé à mi-chemin entre le bourg et la nationale 20, le château de Leychoisier a vu son architecture souvent modifiée tout au long de son histoire. Il aurait eu ainsi jusqu'à onze tours dont la plus grosse, existant encore actuellement, remonterait au IX^{ème} siècle.

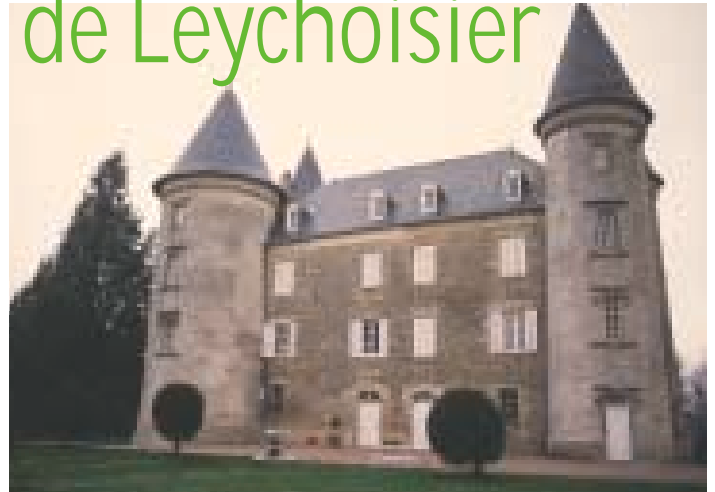
Parmi les familles qui l'ont habité et ont souvent eu des fonctions importantes sous la royauté, c'est Maurille de Sombreuil qui a plus particulièrement marqué l'histoire du château.

Née le 1^{er} décembre 1767, Maurille de Sombreuil était l'aînée de 3 enfants. En 1792, et alors que son plus jeune frère, Charles, avait rejoint les émigrés à Coblenze, elle était restée en France avec son autre frère Stanislas tandis que son père, François Charles Vireau de Sombreuil, était Gouverneur des Invalides. Suite à l'entrée en guerre contre la France de l'Autriche et de la Prusse, celui-ci (comme alors de nombreux autres nobles) fut arrêté et incarcéré à l'Abbaye où Maurille vint le rejoindre pour s'enfermer avec lui.

Le 2 septembre 1792 et alors que s'enchaînaient jugements et exécutions sommaires sous la pression du peuple de Paris, François Charles de Sombreuil allait être condamné lorsque sa fille Maurille réussit à émouvoir les juges et obtenir son acquittement.

Face aux émeutiers qui refusaient cette décision et voulaient s'emparer de son père, Maurille lui fit un rempart de son corps. Un d'entre eux remplit alors un verre du sang provenant des exécutions et invita la jeune fille à le boire pour obtenir la grâce de son père. Maurille obéit sans hésiter en criant « vive la nation », obtenant ainsi la libération de son père.

de Leychoisier



Victor Hugo composa une ode en l'honneur de Maurille de Sombreuil (décédée en mai 1823) dont ces quelques vers :

*Souvent hélas ! l'infortunée
Comme si de sa destinée
La mort eu rompu le lien
Sentit avec des terreurs vaines
Se glacer dans ses pâles veines
Un sang qui n'était pas le sien.*

Plus près de nous, le camping qui a ouvert ses portes en 1960 au château de Leychoisier a été le premier à posséder le label « Castels et camping caravanning » en France et en Europe ■

"L'actu" de Bonnac

→ L'âne à Marie

Autre activité nouvelle sur la commune, au Monteil, « L'âne à Marie ». Après deux années de préparation, Anne-Marie Bourdelas a créé son entreprise autour des ânes et de l'offre de produits artisanaux. Eduqués et équipés pour le portage, les ânes se louent pour une randonnée mais peuvent aussi être utilisés à des fins éducatives ou thérapeutiques (médiation animale) auprès de personnes en difficulté personnelle ou handicapées, en présence de l'éducatrice à l'âne. Sélectionnés pour leur qualité, les produits artisanaux viennent directement de producteurs et regroupent confiture maison, miel, bière artisanale, savons au lait d'ânesse, créations en soie.



Pour en savoir plus,
contacter Anne-Marie Bourdelas
au 06 81 81 57 41 ou au 09 62 59 52 95
www.lane-a-marie.fr ■



→ Bibliothèque et Yvette Soury

Le 10 septembre a vu l'inauguration officielle

de la bibliothèque - médiathèque en présence d'Alain Rodet, Président de Limoges Métropole, Annick Morizio, Vice-Présidente du Conseil Général, et de la représentante de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. A cette occasion, Claude Brunaud a remis à Yvette Soury la médaille de la commune. Après s'être dépensée sans compter au sein du personnel communal pendant sa carrière professionnelle, Yvette Soury continue en effet à s'investir à titre bénévole dans la vie communale en participant à l'animation et la gestion de la bibliothèque. Un hommage largement mérité ! ■



infos "en direct"

U → **Plomberie - sanitaire - chauffage**
Un nouvel artisan, Grégory Mercier, s'est installé sur la commune, intervenant dans les domaines de la plomberie, du sanitaire et du chauffage. MG Dépannage propose ainsi une gamme de prestations allant de l'installation et de la rénovation aux travaux d'entretien et au dépannage 7 jours sur 7.
Pour plus d'informations ou pour bénéficier de conseils et devis gratuits, contacter Grégory Mercier au 05 55 35 37 98 ou au 06 49 63 74 06 pc87@netcourrier.com ■

L → **Tarifs école et garderie**
Le Conseil municipal a fixé les tarifs de la garderie et de la restauration scolaire pour l'année 2011 - 2012 qui sont ainsi les suivants :
Garderie (par jour et par enfant)
Matin ET soir : 1 seul enfant 2,75 € - 2 enfants et plus 2,60 € - **Matin OU soir** 1,97 €
Restaurant scolaire
Forfait trimestriel : élèves de maternelle 96 € - élèves de primaire 99 €
Repas pris exceptionnellement 3,16 € - **Repas adulte** 6,85 €
Afin de ne pas pénaliser les familles, le Conseil a choisi de maintenir l'augmentation de ces tarifs au-dessous du taux d'inflation avec + 1,5% par rapport à l'année précédente pour la garderie et +2% pour la restauration scolaire (soit bien moins que l'augmentation des prix des produits alimentaires) ■

L → **Agenda**
Les animations en tout genre n'ont pas manqué en cette période de rentrée scolaire avec successivement le vide-grenier du Tennis de table, le Rallye de la Bréjaude, la Bourse aux vêtements organisée par l'Association Des Parents d'Elèves et le spectacle de la célèbre Java des Gaspards qui a régalé un nombreux public. Au programme des festivités à venir, le « marché aux puces des couturières » organisé à la Maison du Temps Libre le 23 octobre par l'association Couture ■



Loisirs et le traditionnel Marché aux fleurs du 28 au 30 octobre, toujours à la MTL ■

L → **Théâtre**
Le samedi 5 novembre à 20h 30, c'est le théâtre qui sera cette fois à l'honneur à la Maison du Temps Libre. La compagnie Art'Scène de Bosmie l'Aiguille viendra y jouer deux comédies en un acte : « L'Élu ! » (ou quand huit femmes doivent élire le plus bel homme du village) et « Cherche mari pas jaloux ». L'occasion de partager des rires mais aussi ces moments de magie particulière que le théâtre est seul à procurer.
Prix des places : 6 € - gratuit pour les moins de 16 ans ■

L → **Assainissement**
Les travaux de raccordement au réseau d'assainissement collectif et de rénovation du réseau d'eau potable vont débuter sur les secteurs du bas bourg et de L'Age, et vont s'étager sur une durée d'environ quatre mois. Avec par ailleurs le programme annuel exceptionnel de protection des réserves d'eau potable de Pilet qui a été réalisé avec le raccordement de Maison Rouge et du Chêne Vert, c'est un budget de 1 250 000 € que Limoges Métropole aura consacré à ces travaux sur Bonnac en 2011 ■

Numéros d'urgence

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Aide Médicale d'Urgence - SAMU : 15

EDF-Sécurité dépannage : 0 810 333 087

Service des eaux : 05 55 45 62 36

Cabinet Médical : Dr. Morineau - 05 55 56 36 20

Dr. Pailler - 05 55 36 18 19

Contacts "utiles"

Cabinet infirmier : 05 55 37 26 85

Ecole : 05 55 36 66 06

Garderie : 05 55 36 86 30

Communauté d'agglomération

Limoges Métropole : 05 55 45 79 00

www.agglo-limoges.fr

"Brèves"

Urbanisme

La viabilisation de secteurs ouverts à la construction dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme (PLU) va être prochainement réalisée sur le secteur du chemin du Puy Chatenet. Un projet de viabilisation d'un éco-village est à l'étude, porté par un promoteur privé. A signaler également une révision simplifiée du PLU en cours.
Après le travail de consultation des services de l'Etat et des gestionnaires de réseaux, un commissaire enquêteur tiendra des permanences en mairie pour recueillir les éventuelles remarques des personnes intéressées

Matériel de voirie

Limoges Métropole va doter Bonnac d'un matériel d'entretien de la voirie (tracteur et épaveuse). Ceci représente un investissement de plus de 79 000 € pour le renouvellement des équipements usagés. La commune va en outre acheter une nouvelle lame de déneigement avec, cette fois, une subvention du Conseil Général.

Ecole

L'école se porte bien : ce sont 207 élèves (et bientôt 209) qui ont pris le chemin de l'école pour cette rentrée scolaire, soit un chiffre supérieur aux prévisions transmises à l'Inspection d'Académie. Une justification supplémentaire des travaux d'amélioration réalisés cet été sur les bâtiments (peinture de deux salles de classe, réfection des pignons, installation d'un portail sécurisé) et pour les équipements (extension de l'aire de jeux de la maternelle, table de ping-pong).

Cré Art Soie

L'association Cré Art Soie organise un stage, ouvert aux non adhérents, le week-end des 19 et 20 novembre. Le thème du samedi 19 sera la soie et la laine feutrée avec la participation d'une intervenante extérieure. Le dimanche 20 sera consacré aux multiples techniques sur soie. Possibilité de s'inscrire pour une seule journée ou pour les deux. Pour tous renseignements, contacter Jacqueline Mayer (05 55 39 46 73).

Repas des aînés

Le repas des aînés aura lieu le dimanche 11 décembre au Clos des Cèdres. Les aînés recevront un courrier d'invitation et devront confirmer leur inscription en mairie

BONNACInfos

Journal de liaison de la commune de Bonnac-la-Côte

10, rue de la Mazelle
87270 BONNAC-LA-COTE

Tél. : 05 55 39 93 01

Fax : 05 55 39 62 83

mairie.bonnac@wanadoo.fr
www.bonnac-la-cote.fr

trimestriel N°13

octobre-novembre-décembre 2011

Claude Brunaud

Directeur de la publication

Chantal Berlanda

Claude Brunaud

Vincent Combelle

Martine Filleul

Viviane Gatinier

Solange Lage

Jean-Jacques Lamy

Comité de rédaction

Mairie de Bonnac

Iconographie

Faubourg Communication
Conception maquette

GDS Imprimeurs
Imprimerie

Dépôt légal

4^{ème} trimestre 2011

Tous droits de reproduction, même partiels, sont interdits sans l'accord de la rédaction.

N° ISSN en cours